

## Modalités d'inscription « offre **CLASSIQUE** » au DE C.ESF **2023/2024**

Tout candidat souhaitant s'inscrire en 3<sup>ème</sup> année de Conseiller en Economie Sociale Familiale pour la rentrée de **septembre 2023** doit impérativement nous adresser les documents suivants :

ADMINISTRATIF	FINANCIER
CV + lettre de motivation	*1 un chèque ou un virement de 75€ pour l'entretien de sélection <i>pour les candidats extérieurs à Clorivière</i>
Relevé de notes du BAC	30€ de frais administratifs
Bulletins de la 1 <sup>ère</sup> année de BTS ESF	Dernier avis d'imposition des parents
Bulletin du 1er semestre de la 2 <sup>ème</sup> année de BTSESF (et dès qu'il est en sa possession, celui du 2 <sup>ème</sup> semestre)	Notification de la Bourse si l'élève est boursier

L'inscription définitive est liée :

- à un entretien en face à face avec deux membres de la commission pédagogique -1 formateur et 1 professionnel du champ social- (**uniquement pour les candidats extérieurs à l'IS Clorivière**),
- au versement d'un acompte de 350€ non remboursable en cas de désistement,
- à l'obtention du BTS ESF
- à l'avancée des recherches d'un lieu de stage.

Coût de la formation Individuelle	<b>1620€ pour l'ISC</b> (+200€ de frais d'inscription au Conservatoire National des Arts et Métiers - CNAM), soit un total de <b>1820€</b>
*2 Rétrocession en fonction de critères sociaux	<b>Entre 800€ et 1000€</b>
* Réduction pour tout étudiant ayant signé sa convention avant le 30 juin 2023	<b>-90€</b>
<b>*3 Soit une formation à partir de 530€</b>	

**« En cas de départ de l'établissement en cours d'année, tout mois commencé est dû et 50% du solde des frais de scolarisation seront demandés »**

Pour les candidats dont la formation est financée **par un employeur ou un organisme**, le coût de la formation s'élève à **3000 €**.

\*1 Chèque ou virement de 75€, effectué préalablement à l'entretien, pour les candidats extérieurs à l'ordre de l'Institut Supérieur Clorivière

\*2 Etablie en fonction de l'attribution d'une « aide » délivrée à l'Institut par la Région Ile-de-France et **redistribuée** selon des critères sociaux à la **mi-février 2024**

\*3 Déduction faite de la rétrocession maximale selon l'éligibilité aux critères sociaux ainsi que de la réduction liée à la signature d'une convention de stage avant le 30 juin 2023, hors frais d'inscription liés au CNAM qui confère le grade Licence au diplôme.

Merci d'adresser votre dossier complet au secrétariat C.ESF  
à l'attention de **Mme SANOGO au 119, boulevard Diderot - 75012 PARIS**